

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 31 mars 2017.

Par suite d'une convocation en date du 23 mars 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	8	Présents : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Michel BACARISSE, Pierre CARRE.
présents	9	Absents excusés : Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Grégoire MAZZINI et Xavier CULEUX.
votants	11	Secrétaire de séance : Gérald MABILE.
Délibération n°	11/2017	

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

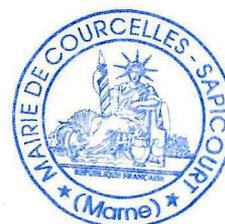
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE de verser les subventions suivantes :

Courcelles de France	75 €
Veslardannes	50 €
Comité des fêtes	1 200 €
Bibliothèque de Muizon	200 €
Pompiers de Muizon	100 €
ADMR	100 €
MARPA	100€

AUTORISE le maire à verser les subventions allouées ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 31 mars 2017
Le Maire, Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
compte-tenu de son envoi à la Sous-préfecture de Reims
le 3 avril 2017 et de sa publication le 3 avril 2017